

Communauté de Communes du Grand Cahors

Réalisation d'un Agenda 21

Stratégie pour l'Agenda 21

Conseil communautaire 23 juin 2011

Phase II – l'élaboration de la stratégie

Une stratégie concertée...

... élaborée dans le cadre d'une démarche participative renforcée

Modalités	Productions
Un Forum des élus - (Espère)	<ul style="list-style-type: none">• Une hiérarchisation des principaux enjeux ressortis du diagnostic partagé,• Des pistes pour l'action
Deux ateliers publics (Pradines et Catus) : "Quel territoire durable à l'horizon 2030 ?"	<ul style="list-style-type: none">• Le recueil d'une vision prospective du territoire souhaité et des principaux enjeux à traiter
Deux réunions de quartiers (Cahors)	<ul style="list-style-type: none">• L'expression des enjeux prioritaires à la vue du diagnostic partagé
Six entretiens	<ul style="list-style-type: none">• Echanges autour des enjeux et d'un projet de stratégie
Un comité technique	<ul style="list-style-type: none">• Mise en débat, enrichissement de la stratégie

... qui :

- **répond à des enjeux territoriaux partagés ;**
- **est partagée et commune aux collectivités du Grand Cahors qui mettent en œuvre des programmes d'actions complémentaires et spécifiques cohérents ;**
- **assure que le projet de territoire s'inscrit bien dans le cadre de référence national ;**

... qui :

- répond à des enjeux territoriaux partagés ;
- est partagée et commune aux collectivités du Grand Cahors qui mettent en œuvre des programmes d'actions complémentaires et spécifiques cohérents ;
- assure que le projet de territoire s'inscrit bien dans le cadre de référence national ;

Mobilité et déplacements

Energie

Education au développement durable

Gestion de l'espace et l'aménagement durable du territoire

Développement équilibré du territoire

Biodiversité

Eau

Cohésion sociale et lien entre générations

Une stratégie concertée ...

... structurée en 3 orientations, 13 objectifs spécifiques et une quarantaine de résultats

Le Grand Cahors est un territoire à vivre durable et solidaire

Le Grand Cahors, est une espace de développement économique et d'activités durables sur l'ensemble de son territoire

Le Grand Cahors, ses villes et communes rurales se donnent les moyens du développement durable et de l'accompagnement au changement

Orientation 1

Le Grand Cahors est un territoire à vivre durable et solidaire

O.S 1.1 - La Communauté de communes et les communes urbaines comme rurales ont mis en place les dispositifs leur permettant une gestion et un aménagement du territoire maîtrisés et novateurs

O.S 1.2 - La gestion durable des ressources naturelles et des paysages, facteurs de l'attractivité du territoire est assurée

O.S 1.3 - L'accessibilité et les conditions de vie se sont améliorées par la limitation de la voiture individuelle, le développement et la facilitation de l'usage du vélo, le développement des transports collectifs et des déplacements alternatifs

O.S 1.4 - Les services sont accessibles pour tous et en proximité dans les différentes parties du territoire

O.S 1.5 - Le Grand Cahors a mis en œuvre des politiques d'habitat et de logements durables

O.S 1.6 - La politique sociale mise en œuvre permet de lutter contre l'isolement

Une stratégie concertée ...

Orientation 1
Le Grand Cahors est un territoire à vivre durable et solidaire

O.S 1.1 - Le Grand Cahors et les communes urbaines .comme rurales ont mis en place les dispositifs leur permettant une gestion et un aménagement du territoire maîtrisés et novateurs

O.S 1.2 - La gestion durable des ressources naturelles et des paysages, ... est assurée

O.S 1.3 L'accessibilité et les conditions de vie sont améliorées par ..., le développement et la facilitation de l'usage du vélo, le développement des transports collectifs et des déplacements alternatifs

O.S 1.4 Les services sont accessibles pour tous ... dans les différentes parties du territoire

O.S 1.5 Le GC a mis en œuvre des politiques d'habitat et de logements durables

O.S 1.6 - La politique sociale mise en œuvre permet de lutter contre l'isolement

Type d'actions

Documents d'urbanisme / [PADD intercommunaux](#) / SCOT / [PLH à l'échelle du Grand Cahors](#) / ...

Création d'un observatoire de la biodiversité / [Extension de l'inventaire du patrimoine à l'ensemble du Grand Cahors](#) / Elaboration et mise en œuvre des documents d'objectifs sur les espaces naturels et le(s) périmètre(s) de captage... / [limitation des pertes d'eau d'ans le réseau d'approvisionnement..](#)

Parking relais au nord de Cahors / [Développement des transports collectifs](#) / Covoiturage / [Développement des pédibus et vélobus](#) / Place du piéton et du vélo en ville / ...

Généraliser le livre sonore / [développer l'accessibilité aux temps forts culturels cadurciens et leur diffusion sur le territoire](#) / élargissement des politiques sociales d'accès à la culture

Développement de solutions adaptées au logement des jeunes "qualité logement jeunes" / [PIG efficacité énergétique](#) / Eco-quartiers / [MDE](#)

Prévention spécialisée et accompagnement des jeunes / [centre de prévention spécialisé](#) / action sur la parentalité / [activités adaptées aux 14-18 ans dans le temps périscolaire](#)

Orientation 2

Le Grand Cahors, est un espace de développement économique et d'activités durables sur l'ensemble de son territoire

O.S 2.1 - Le Grand Cahors dispose d'un projet agricole et forestier durable de territoire qu'il met en œuvre

O.S 2.2 - Le Grand Cahors est un territoire de développement équilibré et soutient la dynamique économique (hors agriculture et forêt) et l'emploi dans les espaces ruraux

O.S 2.3 - Le Grand Cahors et les communes qui le composent incitent les acteurs économiques à adopter des démarches responsables

O.S 2.4 - le Grand Cahors développe des actions culturelles et touristiques durables et sociales

Une stratégie concertée ...

Orientation 2

Le Grand Cahors, est un espace de développement économique et d'activités durables sur l'ensemble de son territoire

O.S 2.1 - Le Grand Cahors dispose d'un projet agricole et forestier durable de territoire qu'il met en œuvre

O.S 2.2 - Le Grand Cahors est un territoire de développement équilibré et soutient la dynamique économique (hors agriculture et forêt) et l'emploi dans les espaces ruraux en particulier au travers d'infrastructures pour le très haut débit

O.S 2.3 - Le Grand Cahors et les communes qui le composent incitent les acteurs économiques à adopter des démarches responsables

O.S 2.4 - le Grand Cahors développe des actions culturelles et touristiques durables et sociales

Type d'actions

Réalisation d'un diagnostic agricole et d'un diagnostic forestier de territoire / [Soutien aux AFP](#) / [mise en place de ZAP](#) / Accompagnement à la structuration de circuits courts.../ [Expérimentation foncière...](#)

Constitution d'une ossature communautaire pour un réseau de fibre optique / [Etablissement d'un schéma prospectif des ZA du GC](#) / Expérimentation de télécentres /...

[Soutenir les démarches d'entreprises : PDE ZA de Mercuès, réduction de l'emballage à la source... / Définir et mettre en œuvre de façon partenariale un prix entreprise durable / ...](#)

Créer et soutenir des activités labellisés "Tourisme et handicap" / [développer les éco-manifestations](#)

17 Mai 2011

Orientation 3

La communauté de communes du Grand Cahors, ses villes et communes rurales se donnent les moyens du développement durable et de l'accompagnement au changement

O.S 3.1 - Les conditions de l'appropriation par les habitants et les acteurs socio-économiques du développement durable sont en place

O.S 3.3 - Une première approche de la participation est organisée tant en interne qu'en externe

O.S 3.2 - Les collectivités du Grand Cahors ont des actions exemplaires pour chacune des finalités du développement durable

O.S 3.4 - Les outils, méthodes et dispositifs nécessaires à l'intégration du développement durable et de l'Agenda 21 sont mis en œuvre

O.S 3.1 - Les conditions de l'appropriation par les habitants et les acteurs socio-économiques du développement durable sont en place

O.S 3.2 - Les collectivités du Grand Cahors ont des actions exemplaires pour chacune des finalités du développement durable

O.S 3.3 - Une première approche de la participation est organisée tant en interne qu'en externe

O.S 4 - Les outils, méthodes et dispositifs nécessaires à l'intégration du développement durable et de l'Agenda 21 sont mis en œuvre

Type d'actions

Programme pluriannuel et partenarial d'expositions, débats, sensibilisation / Des appels à projet ./ Un prix DD du Grand Cahors / Agenda 21 d'établissement : écoles, EHPAD...

Une MDE : diagnostic énergétique bât publics, éclairage public / Carburants et énergie alternatives pour le parc de véhicules des collectivités / Espaces verts éco-certifiés (plan de réduction des phytosanitaires et économie d'eau... / Achats responsables et groupements d'achats /...

Mise en place de 2 instances consultatives (interne et externe) forces de proposition et mandaté sur le suivi et l'évaluation des programmes d'actions

Mise en place d'un projet d'administration intégrant l'Agenda 21 / Mise en place et partage d'outils de lecture des projets au regard du DD / ...

Le projet de stratégie : croisement objectifs et enjeux

OBJECTIFS SPECIFIQUES	La mobilité et les déplacements	Le développement équilibré du territoire	L'énergie	L'éducation au développement durable	L'eau	La biodiversité et les paysages	La cohésion sociale et le lien entre générations	Autres
O.S 1.1 - La Communauté de communes et les communes urbaines comme rurales ont mis en place les dispositifs leur permettant une gestion et un aménagement du territoire maîtrisés et novateurs	XX	XX	XX			XX	X	
O.S 1.2 - La gestion durable des ressources naturelles et des paysages, facteurs de l'attractivité du territoire est assurée				XX	XXX	XXX		
O.S 1.3 - Une mobilité durable se met en place avec la limitation de la voiture en ville, le développement et la facilitation de l'usage du vélo, le développement des transports collectifs et des déplacements alternatifs	XXX		XX				X	
O.S 1.4 - Les services sont accessibles pour tous et en proximité dans les différentes parties du territoire	XX	XX	X				XXX	
O.S 1.5 - Le Grand Cahors a mis en œuvre des politiques d'habitat, de logements durables et soutient les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables	XX	XX	XXX		XX	XX	XX	
O.S 1.6 - La politique sociale mise en œuvre permet de lutter contre l'isolement							XXX	
O.S 2.1 - Le Grand Cahors dispose d'un projet agricole et forestier durable de territoire qu'il met en œuvre		XXX			XX	XX		
O.S 2.2 - Le Grand Cahors est un territoire de développement équilibré et soutient la dynamique économique et l'emploi dans les espaces ruraux en particulier au travers d'infrastructures pour le très haut débit		XXX	X				XX	
O.S 2.3 - Le Grand Cahors et les communes qui le composent incitent les acteurs économiques à adopter des démarches responsables			X					
O.S 2.4 - le Grand Cahors développe des actions culturelles et touristiques durables et sociales		XX					XX	
O.S 1.1 - les habitants, les acteurs sociaux économiques et les agents se sont appropriés le développement durable et la démarche d'Agenda 21	X		X	XXX	X	X	X	
O.S 1.2 - Les collectivités du Grand Cahors ont des actions exemplaires pour chacune des finalités du développement durable	XX	X	XX	X	XX	XX	XX	X
O.S 1.3 - Une première approche de la participation est organisée tant en interne qu'en externe								XXX
O.S 1.4 - Les outils, méthodes et dispositifs nécessaires à l'intégration du développement durable et de l'Agenda 21 sont mis en œuvre								XXX

Le projet de stratégie : croisement objectifs et finalités

OBJECTIFS SPECIFIQUES	Finalité 1	Finalité 2	Finalité 3	Finalité 4	Finalité 5
O.S 1.1 - La Communauté de communes et les communes urbaines comme rurales ont mis en place les dispositifs leur permettant une gestion et un aménagement du territoire maîtrisés et novateurs	X	X		X	
O.S 1.2 - La gestion durable des ressources naturelles et des paysages, facteurs de l'attractivité du territoire est assurée		X			
O.S 1.3 - Une mobilité durable se met en place avec la limitation de la voiture en ville, le développement et la facilitation de l'usage du vélo, le développement des transports collectifs et des déplacements alternatifs	X				X
O.S 1.4 - Les services sont accessibles pour tous et en proximité dans les différentes parties du territoire	X		X		
O.S 1.5 - Le Grand Cahors a mis en œuvre des politiques d'habitat, de logements durables et soutient les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables	X	X	X	X	
O.S 1.6 - La politique sociale mise en œuvre permet de lutter contre l'isolement			X	X	
O.S 2.1 - Le Grand Cahors dispose d'un projet agricole et forestier durable de territoire qu'il met en œuvre		X			X
O.S 2.2 - Le Grand Cahors est un territoire de développement équilibré et soutient la dynamique économique et l'emploi dans les espaces ruraux en particulier au travers d'infrastructures pour le très haut débit				X	X
O.S 2.3 - Le Grand Cahors et les communes qui le composent incitent les acteurs économiques à adopter des démarches responsables	X	X			X
O.S 2.4 - Le Grand Cahors développe des actions culturelles et touristiques durables et sociales			X		
O.S 3.1 - les habitants, les acteurs sociaux économiques et les agents se sont appropriés le développement durable et la démarche d'Agenda 21			X		X
O.S 3.2 - Les collectivités du Grand Cahors ont des actions exemplaires pour chacune des finalités du développement durable	X	X	X	X	X
O.S 3.3 - Une première approche de la participation est organisée tant en interne qu'en externe			X		
O.S 3.4 - Les outils, méthodes et dispositifs nécessaires à l'intégration du développement durable et de l'Agenda 21 sont mis en œuvre					